

where "t" stands for any of the values  $t_{ax}$ ,  $t_{af}$ ,  $t_{mx}$  and  $t_{mf}$ .  
 (c) in the case of central processing units that simultaneously retrieve more than one instruction from one storage location, the average of the execution times when executing instructions that are retrieved from all possible locations within the stored word,

(d) where the longest fixed-point operand length is smaller than 16 bits, the time required for the fastest available subroutine to simulate a 16-bit fixed-point operation,

(e) where the addressing capability of an instruction is expanded by using a base register, the execution time as determined in paragraphs (a) to (d), including the time for adding the content of the base register to the address part of the instruction,

(f) for the purpose of calculating the processing data rate for computers with cache sizes smaller than 64 kBytes, the execution time of the instructions calculated using the following formula, namely,

(cache hit rate)  $\times$  (execution time when both instruction and operand are in cache storage) + (1 - cache hit rate)  $\times$  (execution time when neither instruction nor operand are in cache storage),

where the cache hit rate is

- (i) 1.00 for a cache size of 64 kByte,
- (ii) 0.95 for a cache size of 32 kByte,
- (iii) 0.90 for a cache size of 16 kByte,
- (iv) 0.85 for a cache size of 8 kByte,
- (v) 0.75 for a cache size of 4 kByte;

(temps d'exécution)

"fault tolerance" means, in respect of a system, the capability to perform correctly without human intervention after the failure of any assembly such that there is no single element in the system the failure of which could cause the failure of the system; (*tolérance de panne*)

"fixed-point processing data rate" or " $R_x$ " means the rate calculated from

(a) the sum of

- (i) 0.85 times the number of bits in a fixed-point addition instruction ( $n_{iax}$ ),
- (ii) 0.15 times the number of bits in a fixed-point multiplication instruction ( $n_{imx}$ ), and
- (iii) 0.55 times the number of bits in a fixed-point operand ( $n_{ox}$ ),

divided by

(b) the sum of

- (i) 0.85 times the execution time for a fixed-point addition ( $t_{ax}$ ), and
- (ii) 0.15 times the execution time for a fixed-point multiplication ( $t_{mx}$ ) or, where no fixed-point multiplication instructions are implemented, 0.15 times the execution time for the fastest available subroutine ( $t_{msub}$ ) to simulate a fixed-point multiplication instruction,

that is, where fixed-point multiplication instructions are implemented,

$$R_x = \frac{(0.85)n_{iax} + (0.15)n_{imx} + (0.55)n_{ox}}{(0.85)t_{ax} + (0.15)t_{mx}} \quad , \text{ or}$$

à disques ou dérouleur de bande magnétique ou mémoire à bulles. (*peripheral device*)

«dispositif terminal» Dispositif de données ne comprenant pas de dispositif d'analyse et de commande d'automatisme industriel et capable d'accepter ou de produire un enregistrement physique, d'accepter une entrée manuelle ou de produire une sortie visuelle, y compris assemblages des dispositifs terminaux connectés à une voie de données ou une voie de communications unique. (*terminal device*)

«élément principal» Ordinateur numérique ou équipement connexe qui est intégré ou incorporé dans un autre équipement ou système, et dont la valeur de remplacement représente plus de 35 pour cent de celle de l'équipement ou du système total, y compris l'ordinateur numérique ou l'équipement connexe. (*principal element*)

«ensemble» S'entend au sens de l'article 1564. (*assembly*)

«équipement connexe» Équipement intégré, incorporé ou associé à des ordinateurs électroniques, tel celui servant à l'interconnexion des ordinateurs analogiques avec des ordinateurs numériques, à l'interconnexion des ordinateurs numériques, ou à la connexion par interface des ordinateurs électroniques à des réseaux locaux ou des réseaux étendus, les unités de commande de communications et autres unités de commande entrée-sortie et l'équipement d'enregistrement ou de reproduction utilisé en liaison avec des ordinateurs électroniques et visuels. (*related equipment*)

«incorporé» Relativement à de l'équipement ou de systèmes, qualité de ce qui peut être, de façon praticable, retiré de cet équipement ou de ces systèmes, ou utilisé à d'autres fins, et essentiel à l'exploitation de cet équipement ou de ces systèmes. (*incorporated*)

«installation d'utilisation de l'ordinateur» Installations de l'utilisateur final contiguës et accessibles qui abritent l'aire d'exploitation de l'ordinateur et les activités de l'utilisateur final desservies par l'emploi de l'ordinateur électronique et de son équipement connexe à l'application déclarée et qui ne se trouvent pas à plus d'un rayon de 500 m du centre de l'aire d'exploitation de l'ordinateur. (*computer using facility*)

«intégré» Relativement à de l'équipement ou des systèmes, qualité de ce qui ne peut être, de façon praticable, ni retiré de cet équipement ou de ces systèmes, ni utilisé à d'autres fins. (*embedded*)

«mémoire centrale» Mémoire principale destinée aux données ou aux instructions afin que l'unité centrale de traitement y accède rapidement et qui se compose de la mémoire interne d'un ordinateur numérique et de toute extension hiérarchisée de cette mémoire, telle l'anté-mémoire ou la mémoire d'extension à accès non séquentiel. (*main storage*)

«mémoire la plus proche» Relativement aux mémoires centrales à un seul niveau, la mémoire interne et, relativement aux mémoires centrales hiérarchisées, l'anté-mémoire, la pile d'instructions ou la pile de données. (*most immediate storage*)

«mémoire virtuelle» Mémoire qui peut être considérée comme mémoire centrale adressable par l'utilisateur d'un système informatique dans lequel les adresses virtuelles sont mappées comme des adresses réelles. Toutefois, la capacité de la mémoire virtuelle est limitée par le mode d'adressage du système informatique et non par le nombre d'emplacements de mémoire centrale. (*virtual storage*)